



République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 22 JUILLET 2025

Convocation en date du : 11/07/2025
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents ou représentés : 15
Nombre de membres ayant pris part au vote : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le Vingt Deux Juillet à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire d'Orcières.

Étaient présents : M. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-TELME Michel, M. HAUWILLER Julien, M. REY Gérard, Mme RICOU Claude, M. RICOU Patrick, Mr. ROUIT Sébastien, M. SARRAZIN Bruno, Mme GERVAIS Marie-Françoise, Mr GIRAUD-MOINE Lionel, Mme PRIMAULT Florence, Mme REBOUL Fanny, Mr BOUTON Jean-François.

Absents représentés :

MR Yannic RICOU (représentée par Mr Patrick RICOU)

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2025.077 Participation employeur à la Garantie de Maintien de Salaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délibération 2018-046 du 9 avril 2018, la commune avait revalorisé la participation pour la couverture de la Garantie Prévoyance pour le maintien de Salaire à 10 €/mois/agent.

Depuis cette participation n'a pas été modifiée. Par ailleurs, les cotisations appelées par l'organisme de prévoyance ont, elles, augmenté de façon régulière.

Aussi, Monsieur le Maire propose-t-il au conseil municipal de revaloriser la participation de la collectivité en portant son montant à 12 € / mois.

Après discussion,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Confirme** le principe de participation de la collectivité à la Garantie Prévoyance pour Maintien de Salaire ;
- **Fixe** le montant de cette participation à hauteur de 12 € / mois / agent ;
- **Charge** Monsieur le Maire de mettre en œuvre les présentes dispositions.

**Le Maire
Patrick RICOU**

